

2.6.7 Adoptions

L'adoption vise à permettre à l'enfant qui ne peut pas vivre avec ses parents biologiques de grandir au sein d'une structure familiale stable, avec un cadre légal clair.

En 2021, 3 843 mineurs ont été adoptés en Allemagne. On distingue les types d'adoption suivants :

Type d'adoption	Part dans l'ensemble des adoptions réalisées en 2021 (N = 3 843)	
Adoption nationale classique	998	26,0 %
Adoption internationale classique	178	4,6 %
Adoption par un beau-parent (internationale ou non)	2 535	66,0 %
Adoption par un membre de la famille (internationale ou non)	132	3,4 %